



alliance royale

Quatrième année - Février/Mars 1987 - ISSN 0766-0406

N°11 - Prix: 7 F

COMTE DE PARIS

L'Avenir dure longtemps



GRASSET

L'AVENIR DURE LONGTEMPS

L'événement marquant de ce début d'année du millénaire capétien est sans aucun doute la publication du dernier livre du comte de Paris, «l'avenir dure longtemps» (1). Après ses «Mémoires d'exil et de combat» en 1979, esquissant les grands traits d'une vie au service de la France, et sa «Lettre aux Français» en 1983, interpellant les Français sur les enjeux et les risques de notre société et leur rappelant la présence - parmi eux - d'un recours, le chef de la Maison royale de France nous livre aujourd'hui quelques réflexions philosophiques et morales, ainsi que ses convictions profondes de Capétien dans un pays miné par la guerre des partis.



Inutile de dire que cet ouvrage est pour nous un livre de référence car il laisse éclater un témoignage d'une étonnante lucidité et parce qu'il proclame publiquement une espérance millénaire que le temps ne peut altérer. L'espoir et la patience ne sont-elles pas les valeurs fondamentales des Capétiens ? Rien de surprenant donc dans le titre évocateur : «L'avenir dure longtemps». Héritier d'une tradition dynastique et politique de dix siècles, le comte de Paris peut - mieux que quiconque, voire seul - se dégager de l'enchaînement des événements, par nature restrictif et limité pour s'ouvrir à une réflexion globale et supérieure, reprenant dans les faits et dans le temps, l'ensemble des moments de notre histoire nationale. Attaché à une vision générale, que lui confère un passé millénaire, le comte de Paris rappelle que les valeurs fondamentales de la monarchie, de même que les conditions nécessaires à un redressement national résident dans la durée. C'est ce que le Prince a voulu réaffirmer en choisissant ce titre. «La monarchie a toujours su que l'avenir durait longtemps. C'est grâce à cette certitude qu'elle a fondé son projet et surmonté, pendant huit siècles, les périls et les crises».

Loin d'être une formule vide de sens, ce détachement extraordinaire des contingences temporelles, exprime et décrit la position exceptionnelle échue au chef de la Maison de France : «J'y vois un acte de confiance, une manière de se situer dans le temps, de l'habiter sans se reposer sur lui, de le vivre pleinement au lieu de le subir comme une fatalité... dire que l'avenir dure longtemps est moins un constat que le désir d'un prolongement, l'espérance d'une histoire personnelle et collective qui se continuera au lieu de se résoudre dans une suite d'instantanés dénués de sens»... Car, n'en doutons pas, autant que la volonté du Prince de poursuivre l'œuvre capétienne, sa situation par rapport à la durée fonde la richesse de son principe. Comment pourrait-il être arbitre par naissance autant que par vocation, symbole de continuité et de stabilité politiques, homme indépendant des partis et des puissances, ferment d'unité, fédérateur des énergies, emblème et porte-drapeau de l'unité nationale si le pouvoir royal devait être remis en cause tous les cinq ou sept ans ?

La crise institutionnelle que nous vivons aujourd'hui est la conséquence des carences du régime républicain à fonder sa légitimité dans la durée. D'autant que l'on assiste depuis déjà quelques années à une volonté - de la part des hommes politiques - de conquête du pouvoir à la seule fin d'appliquer un programme électoral.

Les liant aux électeurs, ce programme politique sera aussi prisonnier de la durée légale prévue par nos institutions. Pour réussir, un chef de l'Etat dans la Vème République, dispose d'une durée de sept ans. Dans un monde qui subit quotidiennement les assauts des innovations technologiques, le pouvoir ne peut être jugé qu'à court terme : s'il réussit, il reçoit son quitus et dans le cas contraire, ses adversaires appliquent leur programme. Celui-ci reste conjoncturel. Mais qui, dès lors, se préoccupe des structures politiques, culturelles, économiques, sociales, du pays, qui pour se développer réclament la durée et la continuité ? L'absence de durée dont se plaignent les locataires de l'Elysée produit des effets désastreux sur le tissu social, sur le souci humanitaire... qui devraient être les premiers devoirs de l'Etat.

Une nouvelle fois, c'est la notion de légitimité qui est donc au cœur du débat. Dispose-t-on d'une légitimité lorsque l'on est privé de durée, c'est-à-dire d'ancrage dans le passé autant que d'assurance pour le lendemain ? « Être dans la durée, qui suppose la mémoire du passé, préparer l'avenir en fonction d'un présent qu'il esquisse déjà, envisager le long terme: tel est bien l'essentiel du « programme » de toute politique. Niant la séparation ordinaire entre passé, présent et avenir, elle tente de maintenir le fil de la durée, en veillant à ce qu'il n'y ait pas de rupture - ni en deça ni au-delà. Toujours en mouvement, elle a le souci d'actualiser le passé, de retenir de lui ce qu'il a de vivant, en évitant de s'enfermer dans ce qui est achevé, résolu, épuisé. La politique n'est pas une nostalgie, pas plus soumission à « la nature des choses »... La tradition que je représente implique la transmission d'une expérience vécue, la continuité d'une œuvre dans la suite des temps, la possibilité des renaissances ». L'héritier des quarante rois qui ont fait la France retrace ainsi la grande force des Capétiens au fil des siècles, forgeant une nation, donnant à la France sa véritable dimension (un pays aux mille visages divers, aux mille paysages différents, aux mille cultures qui apportent leur pierre à l'édifice français), définissant ainsi un souci politique fondé sur l'indépendance du pouvoir à l'égard des féodalités et des intérêts particuliers à l'intérieur et des puissances extérieures. « Avec les Capétiens fut réalisée de génération en génération la stabilité du pouvoir qui a permis de longs projets de rénovation, de transformation sociale, économique, culturelle. Car si un pouvoir n'a pas le lendemain assuré, il sombre vite dans les querelles et les divisions ».

Derrière la formule empruntée au général de Gaulle, « L'avenir dure longtemps », il faut voir la clef centrale du livre du Prince. En cette année du millénaire capétien, le comte de Paris a voulu réaffirmer la permanence du projet qui a fait de la France un Etat, grâce notamment aux valeurs de la légitimité historique inscrite dans la succession dynastique, de continuité, d'arbitrage, d'unité et de démocratie. « Il faudrait instituer au sommet de l'Etat une réelle permanence, afin que le projet politique, économique et diplomatique de la nation soit assuré de se poursuivre dans la suite des temps. De là dépendent notre sécurité, notre prospérité et notre présence dans le monde ».

A l'image de cette espérance que formule le Prince pour la France, il maintient une autre permanence, celle de son souci de servir son pays et d'être le recours en cas de crise. « J'aime trop la France pour ne pas souhaiter être associé à l'accomplissement de sa vocation. Servir la paix, la justice et la liberté. Tel est mon souci, et la raison de ma veille » conclut le Prince dans son dernier ouvrage. La durée, les contingences temporelles n'ont jamais altéré le souci politique du comte de Paris, ni sa permanence comme éventuel recours. La monarchie n'a pas à compter avec le temps, elle est le symbole d'un projet au service des français par-delà les siècles. La continuité dynastique est à jamais préservée, « le roi ne meurt jamais ». A travers le livre du comte de Paris, se lit cette espérance - demeurée intacte - de poursuivre demain l'œuvre de ses ancêtres. Qu'importe le temps pour un Capétien, l'avenir dure longtemps ! Notre fidélité à la Maison de France y puise aussi sa force, notre espérance pour la France renouant les liens séculaires avec la monarchie demeure intacte, d'autant que si il y a promesse pour l'avenir, il nous implique dans une action soutenue. Certes, notre confiance dans l'avenir est renforcée mais soyons sûr que cet « Avenir dure longtemps » est un appel à l'effort, au service de la France.

Stéphane BERN

(1) Grasset, 89 F.

Le Prince chez Marcel Jullian

Le comte de Paris passera le 21 février 1987 dans l'émission « Samedi 13 heures » sur Canal + (en clair). D'autre part Marcel Jullian accueille le Prince à « Projection Privée » le 22 février à 21 h 50 sur A2. Cette projection propose, nous dit le réalisateur, Jean-Daniel Verhaeghe, « une plongée dans les racines du principe monarchique dont il est le symbole ». Grâce à des extraits filmés de ses « Mémoires d'exil et de combat », à des séquences du « Louis XI » d'A. Astruc ou à une évocation inédite du Chevalier de Charette, ainsi qu'à des documents se rapportant au 6 février 1934, il sera possible de suivre son itinéraire.

On assistera, nous promettent encore les attachées de presse de Marcel Jullian « à la Fête de la Fédération comme si elle était donnée par le journal télévisé d'aujourd'hui, on fera une promenade dans les musées de l'exil. On se rappellera une correspondance importante avec le général de

Gaulle et on entendra une romance très particulière retrouvée par Jacques Charpentier qui l'interprétera au clavier. Le long parcours initiatique douloureux, hors du commun et au fond très peu connu d'un homme qui a pour prénom Henri et pour nom de famille Orléans et pour titre comte de Paris ». Beau projet, mais qui risque de décevoir, disons-le tout de suite, les amis de la Maison de France, car dans sa structure même l'émission aura beaucoup des défauts de la série réalisée par Marcel Jullian il y a quelques années sur les « Mémoires d'exil ». Cette nouvelle émission ne semble pas non plus avoir été conçue pour permettre au Prince de développer les idées qu'il vient de coucher dans son tout récent livre. On la verra donc avec plaisir mais sans attendre qu'elle offre un nouveau développement à la présence du Prince dans le débat public. Nous pouvons nous tromper, faites-nous savoir votre réaction.

A.R.

UN FORT IMPACT MEDIATIQUE

Depuis le début de la nouvelle année, la monarchie est à l'ordre du jour et la Famille royale reprend, dans les médias, la place qui devrait être la sienne. Le Prince, dans le cadre de la sortie de son livre «*L'Avenir dure longtemps*» et à l'occasion du Millénaire capétien, a accordé des interviews à de nombreux journaux.

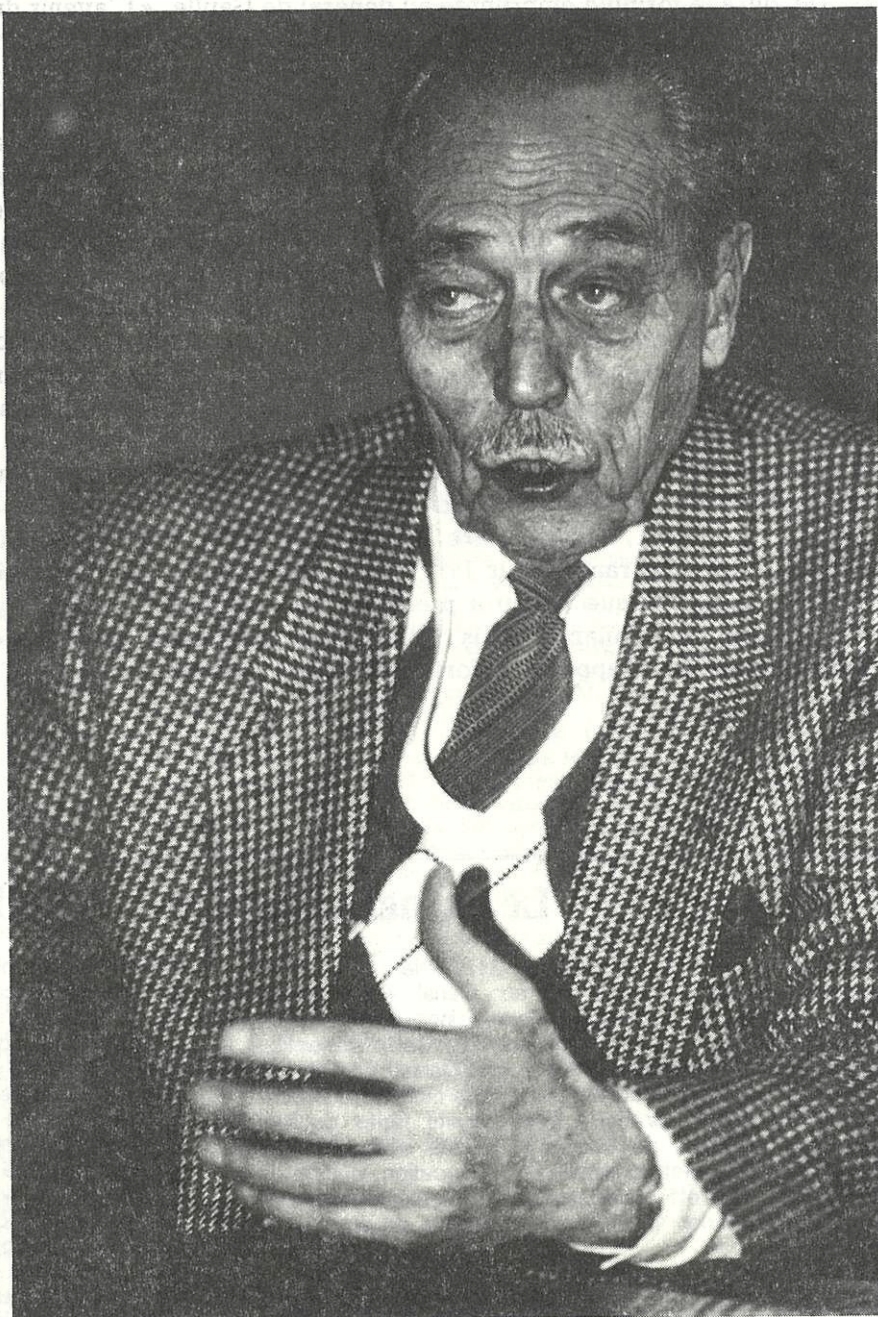
C'est LA CROIX qui a amorcé le processus, le 30 décembre, avec un long entretien, réalisé par Jean Lebrun, sous le titre: «*la monarchie, c'est la cohabitation assurée*». Tout en précisant en préambule que la monarchie, aujourd'hui est «*réveillée* par quelques nostalgiques qui lui trouvent sans doute un parfum fin de siècle», J. Lebrun reconnaît la personnalité de premier plan du comte de Paris grâce auquel «*l'idée monarchique, dégagée qu'elle est maintenant des ornières extrémistes, se lit plutôt comme une figure d'unité*». On se demande dès lors pourquoi - routine ou terrorisme intellectuel ? - l'auteur se croit obligé de terminer son introduction par la constatation douteuse: «*avec notre régime quasi présidentiel, la monarchie est passée dans les moeurs sans menacer de revenir dans les faits*». Le Prince, d'ailleurs, dans le cours de l'interview, a donné quelques précisions: «*simplement, il peut se trouver qu'une crise grave, débouchant sur une paralysie des pouvoirs, se retourne à l'avantage de la France et provoque soudain un moment de sagesse et de réflexion. Le roi pourrait alors représenter une solution. Et son règne, ensuite, ne consisterait pas à faire des allées et venues entre Windsor et Balmoral, sur le modèle anglais: ce serait pour régler des problèmes graves*», et de préciser, à la dernière question: «*la monarchie, voyez-vous, à la différence de la fonction présidentielle, est assurée d'un lendemain*».

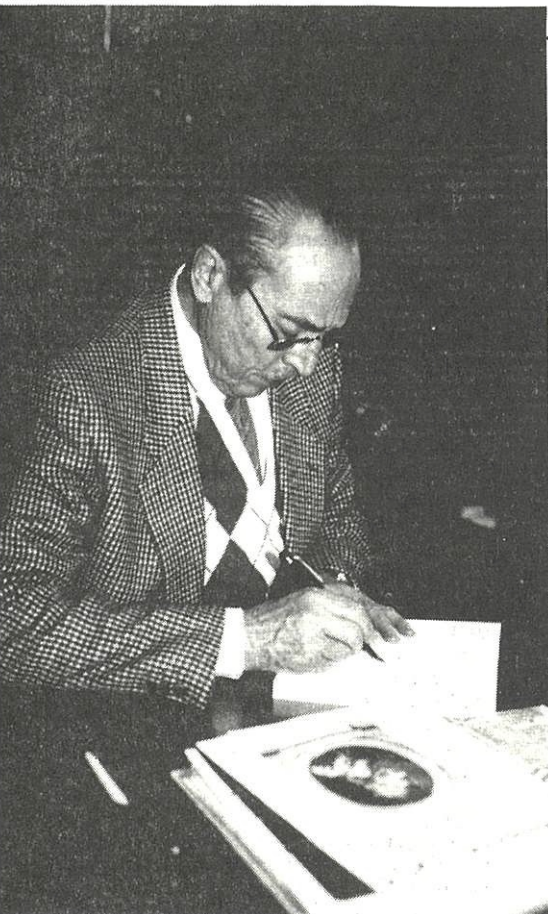
LE MONDE a poursuivi le mouvement, en publiant, dès le 2 janvier, les «*bonnes feuilles*» de «*L'Avenir dure longtemps*». Sept jours plus tard, le NOUVEL OBSERVATEUR faisait paraître une photo du comte de Paris légendée de la manière suivante: «*SATISFECIT ROYAL - Vive Mitterrand ! Et vive la cohabitation !* Dans un livre à paraître le 27 janvier aux Editions Grasset, intitulé «*L'Avenir dure longtemps*», le comte de Paris écrit en conclusion: «*Comme la plupart des Français, je me félicite qu'à l'alternance réussie de 1981 ait succédé une première expérience de coexistence*».

LE JOURNAL DU DIMANCHE daté du 11 janvier donnait en page 2, dans la rubrique: «*La rencontre de Patrick Poivre d'Arvor*», un long entretien entre ce dernier et le Prince qui «*en perpétuel mouvement, bondit quand il va ouvrir à ses visiteurs et porte avec élégance un pull à col roulé d'un bleu-de France évidemment- assorti à ses yeux*». Sur ses ancêtres, le Prince indique

que «*ceux du moins qui se succédèrent sur le trône de France, furent d'un sang mêlé qui horrifierait bien des théoriciens des races pures*». Plus sérieusement, concernant les graves événements sociaux qui bouleversaient le pays en ce début d'année, le comte de Paris fournit son analyse: «*C'est le grand drame de la démocratie française: les hiérarchies et les relais ne sont plus adaptés à la modernité de la vie économique et sociale de la nation. Une recherche doit être entreprise pour retrouver des relais nouveaux, valables et authentiques entre le citoyen et l'Etat (...)* Chaque problème a

une majorité différente dans la nation, qui ne passe pas forcément par le clivage des majorités parlementaires.» Cela n'empêche pas le Prince de préciser: «*il me semble qu'à gauche, on est plus proche de l'homme qu'à droite. En revanche, leurs doctrines, à gauche, sont stupides*»: de quoi remettre chacun à sa place ! Le comte de Paris a tenu à indiquer également qu'en 1989: «*Si l'on commémore à Versailles les droits de l'homme décidés par Louis XVI, j'irai. Si c'est pour célébrer Robespierre et les périodes sanglantes, je m'abstiendrai*». Regardant vers l'avenir, il





parla aussi de son petit-fils Jean: «Il faut qu'il fasse des études, lise mon livre et ne cesse de me poser des questions. Je le vois au moins deux fois par mois. On lit ensemble la presse. Je lui en explique le cheminement secret...»

LE FIGARO du 19 janvier nous réservait une surprise: le Prince dialoguant avec... Thierry Ardisson, qui, comme chacun le sait, soutient le duc de Cadix et son fils «Louis XX». Le publiciste sut, en la circonstance, se mettre à l'écoute d'un prétendant qui, d'ailleurs, correspond davantage à ses options profondes. Le comte de Paris indiqua tout de go ce qui caractérisait la légitimité capétienne: «A l'origine de la tradition capétienne, il y a cette volonté de paix et d'unité. Très vite, on verra qu'elle n'est pas séparable de l'idée de justice... C'est cette tradition de service qui inspire la famille de France et qui explique son dévouement au pays, quelles que soient ses institutions. Mon père était au front en 1914 (dans la Croix-Rouge car on lui avait interdit de porter les armes); mon fils François est mort en Algérie. Je n'ai, quant à moi, jamais cessé de chercher les voies de la paix, de la justice et de l'unité.» Sur le sujet de ses convictions religieuses, le Prince a précisé: «Il est vrai que la foi chrétienne est en moi et que je ne pourrais vivre sans elle. La religion apprend à connaître l'autre sans distinction de peau, d'origine, de croyance... Elle implique le respect des droits de l'autre, des droits de l'homme. Elle oblige à dialoguer, à rechercher le consensus, elle évite une société façonnée à l'image d'un seul.» Sur l'instauration, le Prince a été clair, une foi de plus: «Quand à la monarchie, elle ne saurait être instituée sans que les Français y consentent démocratiquement.»

LIBERATION emboîte le pas, le même jour avec une colonne de présentation du livre. Dans le style «branché» du célèbre quotidien, les idées du Prince sont assez correctement analysées; une phrase surtout fait choc: «En fait, il aime tellement la République qu'il voudrait lui donner un roi.» Demangé par le virus royal, LE MATIN ne peut s'empêcher, le 21 janvier, de titrer à la Une: «Et si la France était gouvernée par un roi de gauche?» Les vieux démons de notre politique qui veulent absolument classer les gens sous des étiquettes bien pratiques, ne sont pas morts: en 1936, Henri d'Orléans était un «Prince rouge», aujourd'hui un «Capétien de gauche»! Le journal - de gauche, lui assurément! - a poursuivi sur trois pages, une vaste enquête d'esprit très monarchiste: un entretien avec le Prince réalisé par Philippe Delaroche et J.P. Iommi-Amunategui; une analyse de «l'Avenir dure longtemps» et une fiction politique de Bertrand Renouvin (directeur du magazine ROYALISTE) sur le fonctionnement des institutions de la Vème République si, par un beau jour situé entre 1988 et 1993, le peuple français qui avait déjà élu président de la République un prince de France, avait répondu positivement à un référendum rétablissant la monarchie héréditaire... Dans l'interview, le comte de Paris a repris une fois de plus les mêmes thèmes, dont les intertitres peuvent donner une idée: «une position médiane - paix et équilibre - un certain parcours - la démocratie française se pratique mal - j'ai gardé toute ma liberté - il n'y a presque aucune chance réelle.» Mais pour tempérer cette dernière affirmation, bien pessimiste, le Prince a réaffirmé: «l'idée monarchique est associée désormais à l'unité et au consentement. (...) Enfin je sais intuitivement que mes petits-enfants, à qui j'explique tout cela, vont reprendre le même chemin, le même parcours que moi.»

Le lendemain, LE PARISIEN titrait en pleine une: «LE COMTE DE PARIS: «J'ACCEPTÉ NOTRE HISTOIRE REVOLUTIONS COMPRISES.» Un entretien avec Jean-Michel Royer commençait par la question d'une cohabitation éventuelle - «si vous étiez notre roi» - avec Rocard ou Fabius: «Pourquoi pas, à condition qu'ils n'agissent pas en doctrinaires et qu'ils ne s'attachent qu'à servir la France!» Le Prince, à qui le journaliste disait que 1987 «sera en quelque sorte, (son) millième anniversaire» répondit plaisamment: «vous me rajeunissez!»

L'EVENEMENT DU JEUDI confia sa «semaine télé» au comte de Paris. On apprit que le Prince admirait Jeanne Moreau, et

Bernard Pivot; que Michel Polac était, à son avis un «homme de courage, (qui) recherche la vérité dans la contradiction»; qu'entre «l'abbé Pierre et Coluche, les paramètres sont différents, la générosité du cœur identique.»

LE POINT du 26 janvier, sous la rubrique Cohabitation, a révélé un sondage étonnant: 17% des Français seraient favorables au rétablissement de la monarchie. Etant donné l'imprécision de la question, le résultat est d'autant plus extraordinaire, surtout quand on sait que 13% des électeurs de gauche disent oui à un roi, que 24% des ouvriers appellent de leurs vœux un arbitre héréditaire et 20% des agriculteurs! Décidément, comme le reconnaît le commentateur, un peu perturbé dans ses schémas politiques poussiéreux: «Deux siècles après la Révolution, Marianne est souveraine, mais, sur son bonnet phrygien, une petite fleur de lys pointe encore sous la cocarde.»

Poussiéreux, archaïque et cacochyme, assurément, le rédacteur Rolin du CANARD ENCHAINE l'est au-delà de toutes mesures. Sous le titre «Henri d'Orléans: le roi des comtes» - le CANARD nous avait habitué à mieux - ce n'est qu'un ramassis d'inexactitudes et de ragots. Mais pour que le digne volatile, même aigri, se soit senti obligé de consacrer deux pages à un sujet aussi passéiste - selon lui - que la monarchie, c'est sans doute que la fleur de lys doit en ce moment lui chatouiller les plumes. LE CHARDON, dans la même veine - mais pour un public différent - a consacré au Prince une longue chronique sous le titre «Rien!», qui suffit à rendre compte de son intérêt. Mais comme ce rien semble fort égratigner LE CHARDON, le «Duc de Saint-Simon» a réitéré avec une: «Chronique du Margouillis - Mini-Capet» No comment.

Dieu merci, janvier devait s'achever sur un sublime point d'orgue. Dans le numéro des ECHOS du 29, Favilla résume admirablement un mois de débat et d'entretiens autour et avec le Prince. Achevons - provisoirement - cette revue de presse, sur quelques passages lumineux: «La question de la monarchie n'est ni folklorique ni tabou. La moitié des démocraties européennes sont couronnées. Depuis que nous-mêmes vivons en «monarchie républicaine», nous avons appris à associer les deux termes et non plus à les opposer. (...) Nos institutions se trouvent à la croisée des chemins. (...) De la décomposition actuelle, nous sortons en somme par en bas ou par en haut; mais, dans les deux cas, il faudra inventer.»

Philippe DELORME



Que la Fête commence

Vous trouverez ci-contre quelques renseignements succincts sur les manifestations annoncées comme sûres pour le Millénaire (car il reste beaucoup de choses en expectative). Nous ne pouvons que recommander aux Amis de la Maison de France de participer à ces festivités, ne serait-ce que pour ne pas laisser trop de place aux ennemis de la Maison de France.

Le Prince donnera de sa personne. Il sera présent en Picardie, recevra les 4 et 5 juillet à Amboise, ira jusqu'au Québec où, en compagnie de ses petits-fils Jean et Eudes il honorera de sa présence les «Fêtes de la Beauce» et sera invité par de nombreuses municipalités...

COLLOQUES

«Hugues Capet, la France de l'an mil». Organisé par le CNRS, ce colloque international donnera lieu à des publications en juin. (Tél.: (16) 83.98.55.36).

«Millénaire capétien, monarchie, Etat, nation», sous la présidence d'E. Le Roy Ladurie, du 9 au 12 décembre à Paris.

«Journées d'études sur le millénaire capétien», organisées par la Faculté libre d'économie et de droit, les 27 et 28 février 1987, 115, rue N.-D. des Champs 75006 Paris. Participation aux frais 150 F + 80 F pour le déjeuner du jeudi.

TELEVISION

«Les grandes chroniques du millénaire», trois films de 52 mm par Jacques Dupont, Henri Montaigu, Jean-Marc Ohnet, Gérard de Sorval.

TOURNOI DE CHEVALERIE

1er - 10 juin sur le Parvis de la Grande Halle de la Villette, vaste initiative culturelle et de spectacle placée sous la présidence du comte de Paris. (45.81.30.84).

CONCERTS

L'ensemble Venance Fortunat a prévu de nombreux concerts à la mémoire des rois capétiens (43.31.63.40).

EXPOSITIONS

Musée de l'Histoire de France, de mars à octobre, de 14 h à 17 h: évolution du sacre, 60, rue des Francs-Bourgeois 75003 (42.77.11.30, poste 21.78).

Musée Louvre, quatrième trimestre, tous les jours sauf le mardi, de 9 h 45 à

17 h, exposition sur les instruments du Sacre (42.60.39.26).

La direction des Archives de France propose une exposition en dix-neuf affiches, sur le thème «Le rôle de la dynastie capétienne dans l'apparition du sentiment national», à organiser soi-même. Participation aux frais: 1000 F. (42.77.11.30).

Les Créations de l'Espace Temps louent leur exposition «La grande épopée des rois» (42.80.06.27.).

Les villes suivantes organisent diverses manifestations pour le millénaire: DOURDANS (64.59.90.90), JOINVILLE-LE-PONT (42.83.41.16), VINCENNES (43.74.12.35), GUYANCOURT (30.43.33.18), MANTES-LA-JOLIE (16-34.77.51.01).

En province: REIMS (26.40.23.26), ORLEANS (38.42.22.69), LYON (78.42.20.56), NARBONNE (68.32.31.60), SAUMUR (41.51.30.10), BRISSARTHE (lieu de la mort de Robert le fort au cours d'un combat victorieux contre les Normands) (se renseigner à la Mairie). SENLIS, NOYON (44.44.02.97), COMPIEGNE et toute la Picardie organisent des fêtes extraordinaires sur lesquelles nous reviendrons.

LIVRES

«Hugues Capet», de Yves Sassier, chez Fayard (98 F), «Hugues Capet», de Georges Bordonove, Pygmalion (85 F), «L'avènement d'Hugues Capet», Laurent Theis, Gallimard (98 F), «Hommage aux premiers Capétiens», de Michel Fromentoux, Aspects de la France (64 pages: 25 F).

23 janvier 1987

JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

823

Décret du 22 janvier 1987 portant création d'un comité pour la commémoration du millénaire de l'avènement d'Hugues Capet

Le Président de la République,

Sur le rapport du Premier ministre, du ministre de la culture et de la communication et du ministre de l'éducation nationale,

Décède :

Art. 1er. - Il est créé un comité pour la commémoration du millénaire de l'avènement d'Hugues Capet.

Art. 2. - Le comité est chargé de susciter et de coordonner les manifestations nationales et locales, publiques ou privées, organisées à l'occasion de cette commémoration.

Il travaille en liaison avec la délégation aux célébrations nationales placée auprès du ministre de la culture et de la communication.

Art. 3. - Le comité est placé sous le haut patronage du Président de la République.

Art. 4. - La composition du comité est fixée comme suit :

Président : M. Jean Favier, directeur général des Archives de France.

Vice-présidents : M. Emmanuel Leroy-Ladurie, professeur au Collège de France ; M. Robert Mallet, recteur.

Membres : M. le maire de Paris, M. le maire de Senlis, M. le maire de Noyon, M. le maire de Reims, M. le président du conseil régional de Picardie, M. le président du conseil général de l'Oise, Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'académie de Paris, M. Michel Antoine, professeur à l'université de Caen, M. Pierre Badel, réalisateur, M. Jean-Pierre Bady, directeur du patrimoine, M. Pierre de Bénouville, député, M. Bernard Billaud, conseiller référendaire à la Cour des comptes, M. Gilbert Comte, journaliste, M. André Castelot, homme de lettres, M. Philippe Contamine, professeur à l'université de Paris-X, M. Jacques Darolles, directeur de la maison de la culture de Reims, M. Alain Decaux, de l'Académie française, M. Robert Delort, professeur à l'université de Paris-VIII, M. Henri Dubois, professeur à l'université de Paris-IV, M. Georges Duby, professeur au Collège de France, M. Alain Erlande-

Brandenburg, conservateur en chef du musée de Cluny et du musée national d'Ecouen, M. André Fontaine, directeur du journal *Le Monde*, M. Robert Fossier, professeur à l'université de Paris-I, M. Robert Hossein, metteur en scène, M. Dominique Ignotz-Prat, chargé de recherche au C.N.R.S., M. Hubert Landais, directeur des musées de France, M. Jean Leclant, président de l'association française pour les célébrations nationales, M. Dominique Léger, président du conseil d'administration de la Caisse nationale des monuments historiques et des sites, M. Jacques Le Goff, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales, M. Pierre Lemoine, inspecteur général des musées honoraires, M. Jean Marin, ancien président-directeur général de l'Agence France-Presse, M. Pierre Moinot, de l'Académie française, M. Roland Mounier, membre de l'Institut, Mme Elisabeth Pauly, déléguée générale aux célébrations nationales, Mme Régine Pernoud, historienne, M. Pierre Sabbagh, membre de la Commission nationale de la communication et des libertés, M. Philippe de Saint Robert, homme de lettres, M. Maurice Schumann, de l'Académie française, M. Patrice Vermeulen, président de l'association du millénaire capétien, M. Karl Ferdinand Werner, directeur de l'institut historique allemand à Paris.

Art. 5. - Les activités du comité prendront fin le 31 décembre 1987.

Art. 6. - Le Premier ministre, le ministre de la culture et de la communication et le ministre de l'éducation nationale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 janvier 1987.

FRANÇOIS MITTERRAND

Par le Président de la République :

Le Premier ministre,
JACQUES CHIRAC

Le ministre de la culture et de la communication,
FRANÇOIS LÉOTARD

Le ministre de l'éducation nationale,
RENÉ MONORY

Le Retour Des Muscadins

Le thème de la monarchie est dé-cidément dans l'air du temps. Est-ce le fait de la cohabitation qui conduit le chef de l'Etat à assumer une fonction quasi-royale ? Sans doute. Mais c'est aussi l'exemple des monarchies européennes, garantes de la démocratie, qui marque de plus en plus les Français. Enfin, la proximité des célébrations du Millénaire capétien ne doit pas y être étrangère et explique en partie la part belle que font les médias aux « blancs ».

Ainsi, dimanche 19 octobre, un sondage-éclair réalisé au cours de l'émission de Patrick Poivre d'Arvor, « A la folie, pas du tout », révélait que 58% des téléspectateurs interrogés « seraient favorables à une restauration monarchique en France du style de celle réalisée en Espagne ». Les meneurs d'opinion sont aussi entrés dans la danse. Après l'excellent article de Jean Dutourd vantant les mérites de l'institution royale, c'est Louis

Pauwels qui propose: « et si l'on cherchait autre chose ? » dans le « Figaro-magazine » du 20 septembre 1986. « Et s'il était favorable d'y rêver ? s'interroge Louis Pauwels, les monarchies européennes détiennent le record de la stabilité et de l'unité nationale. Sans Juan-Carlos, l'Espagne ne fut pas passée aisément du franquisme à la démocratie. Sans roi des Belges, pas de Belgique. Les divisions politiques portent moins atteinte à une patrie quand la royauté - cet élément transcendant, cette figure symbolique - rend la mémoire et la chair de cette patrie constamment visibles et sensibles aux yeux d'un peuple libre... »

La télévision a poursuivi son « enquête » sur le sujet par l'émission « Apostrophes » (novembre 1986) proposée par Bernard Pivot sur le thème « le roi est mort, vive le roi ». Au nombre de ses invités, Thierry

Ardisson, auteur de « Louis XX » dans lequel le journaliste « branché » défend l'idée d'une monarchie moderne, en se ralliant d'une manière peu compréhensible aux prétentions des Bourbons d'Espagne. Plus intéressante fut la réflexion ébauchée par Pierre Chaunu, montrant que les vertus essentielles de la monarchie sont restées celle de l'intelligence et de la liberté. Attaquée par la nostalgie robespierriste de Max Gallo, la voix royale s'est élevée, plus forte, plus vraie aussi.

Second acte de cette confrontation au cœur de l'émission « Droit de réponse » animée par Michel Polac, et diffusée le 22 novembre dernier. Le débat n'a pas véritablement eu lieu, Max Gallo soutenant la « thèse républicaine » contre les « néo-muscadins », Thierry Ardisson et Bertrand Renouvin mettant la question monarchique à l'ordre du jour. Seule surprise notable de la soirée: l'écrivain et journaliste Jean Daniel envisage désormais très sérieusement pour la France une monarchie constitutionnelle. La couronne sera décidément toujours l'artisan du consensus !

Christiane DEHENAUD

Le comte de Paris et son fils aîné

On se souvient que lors du remariage civil du prince Henri, fils aîné du comte de Paris, ce dernier marqua publiquement sa désapprobation. A de multiples reprises il devait ensuite déclarer que son espoir de voir continuer son œuvre politique reposait sur ses petits-fils. Si mal informés des choses de la monarchie que puissent être les Français, cette situation entretenait un certain trouble dans l'opinion publique. Le Chef de la Maison de France avait-il « déshérité » son dauphin et en avait-il le droit ? Il y avait risque d'une perte de crédibilité de la Maison de France, sans compter les risques de divisions chez ses amis...



Or le comte de Paris a eu l'occasion de mettre les choses au point d'une manière extrêmement nette ces derniers jours. Ce fut d'abord à l'émission « 7 sur 7 » (qui a eu l'extraordinaire audience que l'on sait) où, répondant à Anne Sinclair, le Prince déclara très simplement que le prince Henri était son fils aîné et qu'en tout état de cause il restait son fils aîné avec tous les droits que cela comportait, mais qu'il s'agissait de faire la distinction entre une situation de droit et une situation de fait.

Mais dans le très remarquable entretien réalisé par Arnaud Chaffanjon pour « Point de vue » (6 février 1987), le Prince a encore eu l'occasion d'être plus précis. Il faut dire que les questions étaient particulièrement « pointues ». Qu'en on juge: « La Famille de France était l'image d'une famille très unie. Trente ans après, alors que vous avez quarante petits-enfants, que reste-t-il de cette image ? (...) Tout le monde connaît les divisions qui existent entre le comte de Paris et son fils aîné, le prince Henri. Il existe entre vous et lui, et j'exagère à peine, ce que j'appellerai une « guerre des communiqués » (...) Vos positions dynastiques ne sont pas suivies par tout le monde (...) beaucoup de gens déçus par ces querelles familiales se retournent, disons-le, vers Alfonso de Bourbon (...) Vous avez désigné le prince Jean pour vous succéder (...) il y a presque autant de prétendants au trône que de candidats dans la course à l'Elysée... » L'animateur de « Point de vue » était à la limite de la « provocation ». Or on ne peut que s'en réjouir car à toutes ces questions que l'on se pose en effet dans bien des milieux, même étrangers au royalisme, le Prince a répondu avec clarté, subtilité et mesure, d'une manière parfaitement crédible et positive. Il est mal-

heureusement très difficile de rendre compte de cet entretien en le mutilant. Ne retenons que ces quelques phrases en invitant nos amis à se reporter à ce numéro de « Point de vue » décisif. « Rectifions: je n'ai jamais désigné Jean comme successeur. J'ai dit que c'était sur lui que reposaient mes espérances. Je continue à dire que c'est lui qui a le mieux travaillé dans ce sens et qui se prépare avec ténacité et courage à cette mission. Je le charge donc de porter le témoignage de ce que j'ai fait. Nous avons déjà longuement parlé ensemble et c'est ensemble que nous préparons cet avenir. Je n'ai fait aucune dérogation. (...) Il est toujours possible de discuter l'application du droit. Ainsi, mon petit-fils François, qui est l'aîné, est un handicapé profond. C'est un enfant plein d'attraits, mais il ne parle pas. Eh bien, au nom de cette loi, j'aurais dû faire porter sur lui mes espérances et le destin de la France ! Est-ce raisonnable ? La tâche du futur chef de la Maison de France n'est pas de posséder un droit inaliénable, à succéder à son père et, en même temps, de se situer hors des règles morales et des lois dynastiques (...) Par ailleurs, que le fils du comte de Paris ait une organisation autour de lui, soit, s'il est capable de mener une action politique valable: Quant au duc de Cadix (qui n'est pas le duc d'Anjou, je le précise), il perd son temps à vouloir mener une action politique. »

La voie de la Raison est bien montrée, celle de l'Unité ne peut que suivre.

Florence MERCOUR

► Hugues Troussel, qui est avocat et royaliste, vient d'écrire un essai sur «Les Bourbons-Orléans ou la Légitimité dynastique». Il nous a laissé consulter son manuscrit et nous pouvons dire que ce travail renouvelle largement l'approche habituelle sur les éventuelles prétentions des Bourbons d'Espagne au trône de France. Hugues Troussel étudie actuellement diverses propositions d'édition qui lui ont été faites. C'est avec impatience que les amis de la Maison de France attendent cette publication.

► «Le Lys Rouge», une des publications de la Nouvelle Action Royaliste, a eu l'idée de regrouper l'essentiel des articles parus sur le livre du Prince au mois de janvier et de nombreux documents sur les fêtes du Millénaire dans son n°33 (20 F).

► «Le Point» a publié un sondage qui révèle que 17% des Français sont favorables au rétablissement de la monarchie en France ! Que de chemin parcouru depuis le sondage du «Nouvel Observateur», il y a quatre ans, qui donnait 1% de royalistes ! Il est particulièrement intéressant de noter que parmi les gens qui se classent à gauche il y a 13% de favorables (pour 22% à droite). Le comte de Paris a bien réussi à sortir la Monarchie du ghetto dans lequel il l'avait trouvée au début de son action politique.

► Est-ce ce sondage qui a donné l'idée à «Spécial dernière» d'organiser un grand referendum sur l'instauration de la monarchie «idée stérile ou idée à creuser ?». Que nos amis qui lisent ce journal, 117, rue de la Tour 75016 Paris, ne se privent pas de parti-

EN BREF

ciper à la consultation. De même nous appelons tous nos adhérents à participer aux différents courriers des lecteurs, à répondre à toute polémique contre la Maison de France, à faire savoir aux télévisions et aux radios leur satisfaction quand le Prince peut s'y exprimer. N'est-ce pas là en effet notre rôle d'amis de la Maison de France ?

► Il nous faut encore faire appel à nos lecteurs pour nous aider à réaliser un livre de presse du Millénaire. Tout ce qui paraît dans la presse de province nous intéresse. N'oubliez pas de noter la date et le nom du journal sur les coupures que vous nous ferez parvenir.

► Nous éditerons au cours du mois de mars une nouvelle carte postale en couleurs à partir d'une photo du comte de Paris. Elle sera vendue 20 F pièce.

► La société GAP, 2, rue des Nouvelles Maisons 69009 à Lyon, a réalisé un très beau foulard du millénaire et consent des prix spéciaux pour les Amis de la Maison de France (16-78.83.18.93).

► Comme cela avait été annoncé dans la précédente livraison d'«Alliance Royale», le rédacteur en chef de notre bulletin est désormais Patrice Le Roué, Stéphane Bern, président des A.M.F. restant directeur de la publication.

► Les dirigeants de l'Association vont faire de multiples déplacements à l'occasion de diverses cérémonies pour le Millénaire, notamment à Nice, à Lyon et en Picardie. Ce sera l'occasion de rencontrer les adhérents. Mettez-vous en contact avec nous pour mettre sur pied ces rencontres.

► Une association «Henri IV 1989» a été fondée à Pau pour le quadricentenaire de l'accession au trône de ce roi qui nous est cher entre tous. On obtiendra tout renseignement en écrivant au Musée national du Château de Pau 64000 Pau, tél. 59.27.36.22. Mais c'est l'occasion de rappeler à nos adhérents parisiens que nous organiserons, comme les deux dernières années, une manifestation en l'honneur d'Henri IV pour la saint Henri. Cette manifestation consiste essentiellement en un dépôt de gerbe devant la statue du roi sur le Pont-Neuf, le 14 juillet en fin d'après-midi. Notez cette date dès aujourd'hui. Il nous faut transformer cette cérémonie en une manifestation de plus en plus populaire.



Photos aimablement fournies par «Royal Agence».

COMTE DE PARIS L'Avenir dure longtemps



Le nouveau livre du COMTE DE PARIS

à diffuser autour de vous

1 ex. - franco: 99 F 3 ex. - franco: 251 F
2 ex. - franco: 177 F 5 ex. - franco: 378 F

Commande à l'association des
Amis de la Maison de France.

alliance royale

Bimestriel - Imprimé en
France - Directeur de la
publication : Stéphane BERN

Adresser tout courrier à :
Association des Amis de
la Maison de France
-B.P.314 -75365 Paris
cedex 08